



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Madame  
Anne-Catherine Lyon  
Rue de la Barre 8  
1014 Lausanne

Lausanne, le 21 juin 2013

**NEO: solution miracle ou tracasserie administrativo-fouineuse ?  
Exigence posée par la SPV pour éviter un appel au boycott**

Madame la Cheffe du Département,

En cette fin d'année scolaire, la SPV a été interpellée par de nombreux collègues, parfois de manière très abrupte, relativement à la mise en place et à l'utilisation du **logiciel métier NEO**, destiné notamment à inscrire les notes obtenues par les élèves au cours de l'année scolaire et d'en calculer les moyennes.

Les critiques des collègues s'articulent principalement selon quatre axes:

- Interrogation sur l'aspect de « fichage » des élèves et de contrôle des actes professionnels des enseignants, notamment pour ces derniers par les Conseils de direction;
- Extension du nombre de périodes administratives (décanat, décharges spécifiques) nécessaires à la mise en place et au suivi de l'implantation du logiciel, alors que les enseignants devraient d'abord être au front des classes;
- Multiplication des problèmes techniques;
- Augmentation du temps de travail dévolu à un acte « administratifs » dont la plus-value n'est pas particulièrement avérée.

**Dans ce contexte, la SPV exige que le DFJC mette tout en oeuvre pour que dès la rentrée d'août 2013 le logiciel NEO soit devenu un outil souple, fiable, efficace et qui respecte les principes légaux de la protection des données. Ce dernier point devant être confirmé formellement par votre autorité. Faute de quoi la SPV ne verra pas d'autre alternative que d'appeler l'ensemble de ses membres au simple boycott de cet outil.**

Dans cette attente, certain que vous saurez apprécier le niveau d'importance de sa présente exigence et attendant de votre part à son propos une détermination rapide, la SPV vous adresse, Madame la Cheffe du Département, ses salutations respectueuses.

Yves Froidevaux  
Secrétaire général

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Jacques Daniélou  
Président

**Copies**

Alain Bouquet, Directeur général de l'enseignement obligatoire  
Pierre Jaccard, Directeur général adjoint à l'organisation et la planification

